



LE DIMANCHE 21 JUILLET 2024, DE 9H A 22H CIRCULATION ET STATIONNEMENT INTERDITS

Durant la journée du passage de la flamme olympique à Vitry-sur-Seine, il sera formellement interdit de circuler dans les avenues du Moulin-de-Saquet, Henri Barbusse, Eugène Pelletan, Maximilien Robespierre et autour de la place de la Libération.

Le stationnement sur le domaine public sera aussi strictement interdit. Il faudra stationner sur votre parcelle privée ou dans les rues avoisinantes. Vous ne pourrez pas accéder à votre propriété en véhicule durant le temps des festivités.

Des barriérages et des déviations seront mises en place tout le long du parcours de l'évènement.

Plus de renseignements auprès de la direction voirie-environnement au 01 46 82 82 15.

Merci pour votre compréhension.

